19e session de l'Assemblée générale de I'UICN – Union mondiale pour la nature Buenos Aires, Argentine 17 au 26 janvier 1994

19.79 Exploitation minière dans le bassin versant de la rivière Fly en Papouasie-NouvelleGuinée

SE FÉLICITANT des activités menées depuis l'adoption sans opposition, de la Recommandation 18.63 de la 18e session de l'Assemblée générale, soit:

- Les efforts déployés par le gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée depuis l'adoption de la Recommandation 18.63, notamment pour transférer la responsabilité du site de la mine de Ok Tedi du Département des mines et de l'énergie au Département de l'environnement et de la conservation;
- l'envoi, par l'UICN, d'une mission de deux personnes dans le bassin versant de la rivière Fly, en 1993, afin de préparer une étude préliminaire de l'impact sur l'environnement du développement de la région;
- l'adoption de la proposition 12/3883 par le Parlement fédéral d'Allemagne en 1992, exprimant les graves préoccupations de la Chambre, demandant une surveillance accrue de l'environnement et appelant les actionnaires à fournir une aide et un appui pour trouver des solutions viables;
- la remise en main propre d'une lettre du Premier Ministre australien, Paul Keating, au Premier Ministre de Papouasie-Nouvelle-Guinée, Rabbie Namiliu, en 1992, exprimant ses vives préoccupations quant aux effets écologiques et sociaux de l'exploitation minière;
- une réunion entre les responsables d'ONG américaines et l'ambassadeur de Papouasie-NouvelleGuinée aux Etats-Unis, en 1991, pour faire part à ce dernier des préoccupations causées par les opérations minières:
- les remarques publiques et la correspondance du sénateur Albert Gore, aujourd'hui Vice-Président des Etats-Unis, exprimant ses préoccupations quant aux dommages écologiques causés par l'exploitation minière non durable en PapouasieNouvelle-Guinée;
- les heures innombrables consacrées par les bénévoles des ONG du monde entier qui continuent d'informer la population mondiale sur les dommages écologiques graves causés par la mine de Ok Tedi;

RECONNAISSANT que le Parlement fédéral d'Allemagne, dans la Résolution 12/3883 susmentionnée, déclare explicitement " q u ' u ne catastrophe environnementale pourrait se produire si la mine en reste au statu quo»;

PRÉOCCUPÉE par le peu de progrès ou d'efforts faits par Ok Tedi Mining Limited pour lutter contre la catastrophe environnementale en cours dans le bassin de drainage de la rivière Fly, depuis l'adoption de la Recommandation 18.63 en 1990;

NOTANT que la mise en route des opérations minières de Porgera, également dans le bassin de drainage de la rivière Fly, est généralement tenue pour aggraver fortement la dégradation écologique de ce bassin fluvial immense et unique;

L'Assemblée générale de l'UICN Union mondiale pour la nature, réunie du 17 au 26 janvier 1994 à Buenos Aires, Argentine, pour sa 19e session:

- 1. RÉITERE PLEINEMENT la Recommandation 18.63.
- 2. DEMANDE au Directeur général de renforcer les efforts déployés actuellement par l'UICN pour étudier la situation et d'aider à trouver un soutien financier et une expertise d'envergure mondiale pour atténuer les effets indésirables sur l'environnement.
- 3. PRIE INSTAMMENT Ok Tedi Mining Limited de rendre publiques toutes les données concernant les effets de la mine sur l'environnement.
- 4. DEMANDE au Gouvernement australien de garantir l'achèvement rapide de l'étude de base sur le détroit de Torres afin que l'on puisse évaluer les répercussions des activités de la mine sur le détroit de Torres.
- 5. PRIE INSTAMMENT les pays bailleurs de fonds ayant des intérêts dans la mine de Ok Tedi de fournir une assistance au Département de l'environnement et de la conservation de Papouasie Nouvelle-Guinée afin d'approfondir et d'appliquer le plan stratégique pour le bassin versant de la rivière Fly, en tenant compte des facteurs sociaux, environnementaux et économiques, essentiels pour la réalisation du développement durable dans la région et en veillant à prendre en considération les effets cumulatifs des activités d'exploitation minière dans la région.

Note. Cette recommandation a été adoptée par consensus. La délégation de la Norvège, Etat membre de l'UICN, a déclaré que s'il y avait eu vote, elle se serait abstenue.